Sécuriser l’acheminement de marchandises dangereuses

Date et durée

Code formation : TRAN-009-FR
Durée : 3 jours
Nombre d'heures : 21 heures

Description

La sécurité du transport de marchandises dangereuses fait référence à toutes les mesures prises pour s'assurer que les produits sont transportés en toute sécurité depuis leur lieu de départ jusqu'à leur destination. Pour cela, il est nécessaire de respecter **des normes, des règlementations et des pratiques de sécurité strictes** afin de minimiser les dangers associés.
Cette formation vous apportera les connaissances techniques nécessaires pour **comprendre les différents types de marchandises dangereuses**, les risques qui leur sont associés et les mesures de sécurité appropriées à mettre en œuvre lors de leur transport. Elles est ouverte à tous les **professionnels du transport ou de la logistique** impliqués de près ou de loin dans la chaîne d'approvisionnement et la manutention de marchandises dangereuses.
Ce programme de 3 jours est divisé en 5 modules, chacun **accompagné d'études de cas pratiques**. A la fin de cette session, une évaluation de vos acquis vous sera proposée à l'aide d'un questionnaire à choix multiples.

Objectifs

Compétences cibles :

- Mettre en œuvre des mesures préventives et curatives appropriées en fonction des différentes classes de dangers et de risques.

Objectifs pédagogiques :

- Appliquer les différentes réglementations sur les produits dangereux.
- Prendre en compte les exigences en matière de documentation et de pictogrammes pour les produits dangereux.
- Classer et reconnaître les produits dangereux.
- Respecter les normes d'emballage et de stockage des produits dangereux.
- Respecter les normes de stockage des produits dangereux.
- Manipuler correctement des produits dangereux.
- Respecter les normes de transport des produits dangereux par voie aérienne, maritime et terrestre.
- Mettre en œuvre des mesures curatives adéquates en cas d'accident.

Points forts

Des cours théoriques complets accompagnés d'études de cas pratiques, d'évaluations sous forme de QCM et d'échanges d'expériences.

Modalités d'évaluation

Quiz / QCM
Etude de cas

Pré-requis

Suivre cette **formation transport de marchandises dangereuses** nécessite le prérequis suivant :

- connaître les règles et les procédures de base pour transporter des produits dangereux.

Public

Cette formation s'adresse aux publics suivants :

- toute personne qui intervient dans une chaîne logistique et qui manipule des marchandises dangereuses ;
- les gestionnaires de stocks en entrepôt et sur des plateformes logistiques ;
- les manutentionnaires ;
- les agents techniques d'exploitation et de fret du transport aérien ;
- les techniciens chargés de la gestion des produits dangereux en industrie.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Responsable des opérations / logistiques
Chef d'entreprise / Dirigeant
Responsable QSE
Contrôleur de gestion

Programme

Comprendre les réglementations du transport en vigueur

- Le vide juridique dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en matière de transport de marchandises dangereuses.
- Identification et explicitation des risques liés aux marchandises dangereuses (inflammables, explosives, toxiques, corrosives, radioactives, etc.) :
    - la réglementation du transport des marchandises dangereuses par route dans le cadre de l'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR 2020) ;
    - la réglementation de Association du transport aérien international (IATA) pour le transport de marchandises dangereuses par voie aérienne ;
    - la réglementation de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour le transport de marchandises dangereuses par voie maritime ;
    - la réglementation relative au transport de marchandises dangereuses par voie ferrée (RID).
- Les réglementations et procédures relatives au transport et au stockage de produits hautement dangereux par voie maritime et routière (*exemple de cas avec du cyanure*).

***Travaux pratiques* :**

- étude de cas avec du cyanure.

Classifier et identifier les produits dangereux

- Les propriétés physiques et chimiques des produits dangereux.
- Les pictogrammes de danger.
- Les numéros ONU des produits dangereux.

- Compréhension des 9 catégories de marchandises dangereuses et des précautions à prendre pour chacune d'entre elles :
    - Classe 1 : les matières ou objets explosifs ;
    - Classe 2 : les matières gazeuses ;
    - Classe 3 : les liquides inflammables ;
    - Classe 4.1 : les matières solides inflammables, les substances auto-réactives et explosifs solides désensibilisés ;
    - Classe 4.2 : les matières susceptibles de s'enflammer spontanément ;
    - Classe 4.3 : les matières qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau ;
    - Classe 5.1 : les matières comburantes ;
    - Classe 5.2 : les peroxydes organiques ;
    - Classe 6.1 : les matières toxiques ;
    - Classe 6.2 : les matières infectieuses ;
    - Classe 7 : les matières radioactives ;
    - Classe 8 : les matières corrosives ;
    - Classe 9 : les autres matières et objets dangereux.

***Travaux pratiques* :**

- étude de cas.

Mettre en place les mesures préventives adéquates

- Les renseignements à faire figurer dans les documents de bord.
- L’emballage et l’étiquetage en fonction des normes applicables.
- La signalisation et le placardage en fonction des normes applicables.
- L’utilisation d’équipements de sécurité obligatoires.
- La classification des produits en stock suivant leur nature.

***Travaux pratiques* :**

- étude de cas.

Garantir la sécurité pendant le transport

- Les règles de sécurité générales pour le transport de marchandises dangereuses par voie aérienne, maritime, ferroviaire et routière.
- Les précautions à prendre et les règles à respecter lors du chargement, de l'arrimage, du stockage et du déchargement.
- Les règles de conduite et de stationnement des véhicules transportant des produits dangereux.
- Les exigences en matière d'emballage et de stockage.

Réagir en cas d'incidents et d'accidents

- Les obligations des différents intervenants.
- La classification des infractions et des sanctions applicables.
- Les mesures d'urgence en cas d'accident.
- Les mesures à prendre selon le type d'incendie, la situation et le matériel disponible.

***Travaux pratiques* :**

- étude de cas.